



COMMUNIQUE DE PRESSE DU 24 NOVEMBRE 2014

Le 10 décembre 2014 sera la première Journée européenne de l'avocat

**A cette occasion, AVOCATS.BE organise une grande conférence sur
« *La surveillance gouvernementale de masse* »
U.L.B. – Auditoire Dupréel – 19.30h**

Le 10 décembre est traditionnellement la journée internationale des droits de l'homme.

A l'initiative du Conseil des barreaux européens, il sera également, à partir de l'année 2014, la journée européenne de l'avocat.

Cette date symbolique est importante pour la profession d'avocat, qui joue un rôle essentiel dans la démocratie, aussi bien en tant que contre-pouvoir ayant le devoir de dénoncer les atteintes portées à l'Etat de droit, qu'en tant qu'acteur de justice indispensable pour assurer la jouissance et la conservation des droits fondamentaux des justiciables.

Pour cette première année, le thème retenu est « *La surveillance gouvernementale de masse* », en écho aux différents scandales qui ont émaillé l'actualité (Edward Snowden, Bradley Manning, Wikileaks, ...).

Il est d'une actualité préoccupante, en raison des dangers qu'il fait courir aux droits de l'homme, notamment par le biais de menaces planant sur le secret professionnel des avocats, dont il n'est jamais assez souvent rappelé qu'il n'existe que dans l'intérêt de nos clients et non dans le nôtre.

La plupart des barreaux européens organiseront des événements à cette occasion.

AVOCATS.BE a mis sur pied une grande conférence (entrée libre) qui aura lieu le 10 décembre 2014 à 19.30 à l'auditoire Dupréel de l'U.L.B. (44, avenue Jeanne, 1050 BRUXELLES).

Contacts presse :

Patrick Henry, président – 0475 41 46 06
Fanny Chantereau, département communication – 02 648 20 98
65 avenue de la Toison d'Or – 1060 Bruxelles
info@avocats.be et fc.juriste@avocats.be

Au programme,

- une récente intervention télévisée de Maître **Ben Wizner** (New York), avocat d'Edward Snowden et directeur du projet Liberté d'expression, vie privée et technologie à l'American Civil Liberties Union (ACLU)
- *Comment le gouvernement assure-t-il votre surveillance ?* par **Olivier Bogaert**, Computer crime unit de la Police fédérale,
- *Pourquoi le gouvernement assure-t-il votre surveillance ?* par **Gilles de Kerchove et Christiane Höhn**, coordinateurs de l'Union européenne pour la lutte contre le terrorisme,
- *La surveillance de masse est-elle compatible avec les droits de l'homme ?* par **Paul de Hert**, professeur à la V.U.B.

Le thème retenu pour 2014 s'imposait donc.

Benjamin Franklin a dit : « *Un peuple prêt à sacrifier un peu de liberté pour un peu de sécurité ne mérite ni l'une ni l'autre, et finit par perdre les deux* ».

Est-ce toujours vrai aujourd'hui ?

Où sont les limites, les garde-fous ?

Annexes: affiche

Dans le cadre de la JOURNEE EUROPEENNE DE L'AVOCAT AVOCATS.BE et LA LIBRE BELGIQUE
organisent une
CONFERENCE-DEBAT

a.
AVOCATS.BE

10 décembre 2014 à 19.30

Auditoire DUPREEL

La Libre
BELGIQUE

(U.L.B. – 44, avenue Jeanne, 1050 BRUXELLES)



LA SURVEILLANCE GOUVERNEMENTALE DE MASSE

Avec

Communication télévisée de **Maître Ben Wizner** (New-York),
avocat d'Edward Snowden et Directeur du projet Liberté d'expression,
Vie privée et Technologie à l'American Civil Liberties Union (ACLU)

Comment le Gouvernement assure-t-il votre surveillance ?
par **Olivier Bogaert**, Computer crime unit de la Police fédérale

Pourquoi le Gouvernement assure-t-il votre surveillance ?
par **Gilles de Kerchove et Christiane Höhn**, coordinateurs de l'Union Européenne
pour la lutte contre le terrorisme

La surveillance de masse est-elle compatible avec les droits de l'homme ?
par **Paul De Hert**, professeur à la V.U.B.

Entrée libre